# PNUD-Haïti

# Projet de relèvement post-catastrophe

# Consultation pour soutenir la sensibilisation et le renforcement des capacités pour la participation et le leadership des femmes et d’autres groupes marginalisés

# Termes de référence

### CONTEXTE

Le projet de relèvement post-catastrophe vise à soutenir le relèvement à long terme, la résilience aux chocs futurs et le développement durable, tout en répondant aux besoins immédiats dans les régions d’Haïti touchées par les catastrophes naturelles. Afin d’atteindre les résultats attendus, ce projet soutient le renforcement de la connaissance approfondie des risques et de la vulnérabilité du territoire en tant qu’outil d’aide à la décision pour orienter les efforts de relèvement et de développement, tout en faisant le lien entre l’humanitaire et le développement. Le projet renforce ainsi la gouvernance en privilégiant les capacités nationales et locales en matière de planification, de coordination et de mise en œuvre liées aux efforts de relèvement. Le projet appuie également la restauration des moyens de subsistance par la mise en œuvre de mesures d’urgence en faveur de l’emploi, de la réhabilitation des infrastructures communautaires, ainsi que la mise en place de formations pour la génération de revenus à court, moyen et long termes. Le projet favorise l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes, ainsi que la restauration et la préservation de l’environnement en tant qu'objectifs clés pour   
« reconstruire en mieux » Haïti.

Les interventions de relèvement, qui créent des moyens de subsistance, revitalisent les économies locales, assurent la cohésion sociale et éliminent les inégalités structurelles, peuvent être le fondement d’un redressement complet et ouvrir la voie au développement durable. En tant que tel, une attention particulière a été portée aux questions de genre et de diversité afin que chacune des activités de ce projet contribue à des résultats durables qui profitent également à tous les membres de la communauté. Conformément au principe de ne laisser personne de côté, ce projet s’organise autour des trois objectifs suivants :

**Axe 1 :** La durabilité des efforts de relèvement post-Matthew s'est améliorée, en augmentant la résilience de la population aux catastrophes et en renforçant la redevabilité de l'État en matière de droits humains et d'égalité des sexes.

**Axe 2 :** L'autonomisation économique des personnes touchées, et en particulier des femmes, est renforcée, ce qui contribue à la stabilité et à la revitalisation des ménages et des communautés.

**Axe 3 :** Les moyens d'existence durables et la protection de l'environnement sont favorisés, améliorant la résilience des communautés, et en particulier des femmes et d'autres groupes défavorisés, aux risques liés à l’économie, au climat et aux catastrophes.

Afin de veiller à ce que les citoyens/citoyennes participent concrètement aux initiatives locales de relèvement et qu’ils/elles bénéficient des résultats du projet, une approche dynamique et inclusive est nécessaire dans ce projet. Une telle approche peut aider à garantir que les autorités locales et les citoyens/citoyennes collaborent efficacement pour planifier, mettre en œuvre et suivre ensemble des initiatives communautaires de relèvement et de développement, tout en veillant à ne laisser personne de côté. À cet égard, le PNUD-Haïti cherche à engager une firme/organisation locale pour renforcer la sensibilisation et les capacités nécessaires pour une approche d'engagement communautaire qui renforce la solidarité et les relations de collaboration entre les citoyens/citoyennes et l'État, en mettant l'accent sur l'engagement des femmes, des jeunes et des personnes vivant avec un handicap. Ces termes de référence décrivent la portée et le contenu des travaux à réaliser par la firme ou l’organisation locale (ci-après « la firme ») dans le cadre de cette consultation.

### STRATÉGIE

Le présent projet s’appuie sur les enseignements tirés de la réponse au tremblement de terre qui a frappé Haïti en janvier 2010 et s’inscrit pleinement dans la volonté du gouvernement haïtien d’assumer le leadership de la réponse et du relèvement après le passage de l’ouragan Mathieu. Le projet vise à faciliter un processus de relèvement efficace qui tient compte des risques et rétablit les moyens menant au développement durable inclusif, en prenant en considération les vulnérabilités, les capacités et les défis du développement. La stratégie du projet reconnaît le rôle de la société civile et des gouvernements locaux ainsi que la nécessité de renforcer l’appropriation au niveau national avec des partenaires tels que le Ministère de la Planification et de la Coopération externe (MPCE), le Ministère de l’Intérieur et des Collectivités territoriales (MICT) ainsi que la Direction de la protection civile (DPC) dans le processus de relèvement et de renforcement de la résilience.

Dans le cadre du projet, l'accent sera mis sur le renforcement des capacités du gouvernement à tous les niveaux en vue de reconstruire, de se remettre de la catastrophe et de prévenir la survenue d’événements à risques récurrents. Au niveau communautaire, ce renforcement des capacités inclura des efforts pour renforcer la cohésion sociale et autonomiser les groupes souvent défavorisés et/ou marginalisés, y compris les femmes, les jeunes et les personnes vivant avec un handicap, de jouer un rôle actif dans les efforts de relèvement et de développement communautaires.

Dans cette optique, le projet soutiendra l’élaboration, la mise en œuvre et le suivi des Plans communaux de développement (PCD) et des Plans de contingence municipaux (PCM) dans les communes cibles comme interventions nécessaires pour aider les communautés à passer du relèvement au développement et à favoriser une meilleure réponse aux futures catastrophes en Haïti. Assurer la plus grande efficacité et durabilité de ces plans nécessitera l'engagement et la participation des citoyens et des citoyennes, en mettant l'accent sur l'inclusion de groupes souvent marginalisés pour s'assurer que les plans répondent à leurs besoins et priorités spécifiques. En tant que tel, le PNUD vise à contribuer à accroître la participation, l’influence et la prise de décision des femmes et d’autres populations souvent marginalisées dans ces processus, tout en s’assurant qu'elles aient un meilleur accès aux avantages des activités de développement en découlant.

Sur le plan de sa portée géographique, conformément aux résultats de l’Évaluation des besoins post-catastrophe et en consultation avec le gouvernement, le projet se concentrera d’abord sur les quatre départements les plus touchés, ciblant un groupe de quatre communes à la fois. La planification du projet et les consultations avec les entités gouvernementales ont déterminé que ces activités débuteront dans la Grand Anse.

### OBJECTIFS DU TRAVAUX

L'objectif général de cette consultation est de faciliter les processus de sensibilisation, de formation et d'engagement qui aideront à instaurer une approche inclusive et communautaire pour l'élaboration, la mise en œuvre et le suivi des Plans de développement communaux (PCD) et des Plans de contingence municipaux (PCM) dans le premier groupe de quatre communes cibles de la Grand Anse.

Les activités devraient être mises en œuvre sur la base de méthodologies de développement fondées sur la communauté et les citoyens/citoyennnes, des partenaires gouvernementaux et des bénéficiaires. La firme accompagnera l'équipe de projet post-catastrophe, en particulier les mobilisateurs communautaires, les experts techniques et l’associé(e) en égalité des sexes et inclusion sociale, afin de renforcer leur capacité à poursuivre la mise en œuvre de ces méthodologies tout au long du projet et dans d’autres communes cibles. Les activités entreprises dans le cadre de cette consultation devront s'aligner sur toutes les autres activités prévues dans le cadre du projet et être complémentaires à celles-ci.

### SPÉCIFICATION DES TÂCHES

1. Outiller le personnel du Projet de relèvement post-catastrophe afin de mettre en œuvre efficacement des approches inclusives, sensibles au genre et communautaires, à travers leur travail ;
2. Organiser et faciliter des activités de sensibilisation et de renforcement des capacités en matière de processus de planification du développement communautaire inclusif et participatif avec des sections communales via leurs mairies, ASEC, CASEC et/ou délégués de ville (en fonction de la structure de commune ;
3. Organiser et faciliter des activités de sensibilisation et de renforcement des capacités en matière de processus de planification de contingence communautaire inclusifs et participatifs avec des centres décentralisées du Système national de gestion des risques et des catastrophe (Centres d’opérations d’urgence aux niveaux communal et départemental) ;
4. Faciliter les activités d'engagement communautaire pour améliorer les connaissances et la compréhension des processus de planification du rétablissement et de la résilience et susciter l'intérêt pour la participation communautaire en ciblant des groupes de femmes, de jeunes et de personnes handicapées ;
5. Mener des activités de cartographie et d'évaluation des capacités des organisations communautaires de base (OCB) dans les communes cibles afin de proposer la formulation de groupes consultatifs d'experts de la société civile pour accompagner les processus de planification ;
6. Former les OCB sélectionnées pour participer efficacement et influencer de manière significative les processus de planification de la récupération et de la résilience des communautés (y compris, par exemple, par la formation au leadership, l'organisation et la présentation des propositions, la prise de parole en public, les techniques de négociation, etc.).

### PRODUITS ATTENDUS ET LIVRABLES

Sur la base de la description des tâches présentées ci-dessus, la firme doit fournir les livrables suivants :

1. Rapport de démarrage, avec un plan de travail détaillé/méthodologie ;
2. Une cartographie des OCB pour chacune des quatre communes cibles, avec des propositions pour la formation de groupes consultatifs de la société civile pour appuyer les processus des PCD et des PCM;
3. Pour chacune des quatre communes cibles, un rapport d'activités entreprises sur les activités réalisées, y compris la liste et les coordonnées des participants, les résultats des activités et les recommandations à suivre (total de quatre rapports) ;
4. Un rapport final résumant les leçons tirées des activités facilitées pour l’approche d’inclusion du projet, et une proposition sur la marche à suivre pour la réplication des activités dans d'autres communes et départements cibles.

### DISPOSITIONS D’ORDRE ORGANISATIONNEL

Le travail sera placé sous la supervision générale du Chef d'unité Réduction de la pauvreté du PNUD et sera supervisé par le Coordonnateur du projet, le Conseiller technique dans sa gestion courante, en collaboration avec le conseiller pour l'égalité des sexes et d'autres experts techniques basés au PNUD-Haïti à Port-au-Prince.

Le comité de pilotage du projet se réunit périodiquement pour suivre l'avancement des travaux et prendre les décisions nécessaires.

Le bureau du PNUD à Jérémie fournit un soutien logistique pour les visites sur le terrain et les transports locaux. Le personnel du projet participe aux consultations et aux ateliers des parties prenantes à différents niveaux, le cas échéant.

La firme nomme un chef d'équipe qui sera l'interlocuteur du PNUD et du gouvernement. L'équipe comprend des spécialistes nationaux qui travaillent en étroite collaboration avec le personnel du PNUD.

De préférence, l’équipe de consultants sera constituée :

1. D’un chef d’équipe ;
2. Des experts en mobilisation communautaire et participation inclusive des citoyens/ennes, qui doivent démontrer parmi eux une expertise avérée dans :
   * L’engagement des jeunes ;
   * L’égalité des sexes et l'autonomisation des femmes ;
   * L’intégration des personnes vivant avec un handicap ;
   * Les processus de gouvernance locale, en particulier le développement des plans communaux de développement ;
   * Le relèvement économique et développement au niveau communautaire ; et
   * La gestion des risques de catastrophe et le renforcement de la résilience communautaire ;
3. D’un expert en suivi et évaluation.

La firme reste responsable de la qualité des produits livrés. La firme définit la portée et l'étendue du processus consultatif sur le terrain et les méthodes à appliquer, en coopération avec le personnel du PNUD.

### QUALIFICATIONS REQUISES

La firme doit avoir une équipe de développement de projet disponible dont les membres possèdent les compétences et expériences suivantes:

* Expérience de la mise en œuvre de plans et de programmes de développement axés sur les communautés en Haïti ;
* Vaste expérience dans la facilitation de la collaboration entre les OCB et les représentants des gouvernements locaux en Haïti ;
* Connaissance et expérience avérées des méthodologies participatives, avec un accent particulier sur l'inclusion des groupes marginalisés et défavorisés (c'est-à-dire les femmes, les jeunes, les personnes âgées, les personnes handicapées) ;
* Expérience thématique spécifique dans la cartographie des OCB et l'organisation de groupes de travail avec la société civile ;
* Connaissance et expérience avérées des processus de planification décentralisée en Haïti; la connaissance de la méthodologie pour le développement des plans de développement des communes est un atout ;
* Expérience dans l’appui au renforcement de la résilience communautaire ;
* Expérience dans la préparation de plans de contingence municipaux est un atout ;
* Expérience confirmée de travail sur les questions d'égalité des sexes et d'autonomisation des femmes ;
* Expérience de travail antérieure avec les agences des Nations Unies est un atout ;
* Maitrise du français et du créole écrits et parlés.

### CRITÈRES DE SELECTION

##### **Critères d’attribution du contrat**

* Score combiné le plus élevé (la soumission technique comptant pour 70 % et la soumission financière pour 30 %)
* Acceptation sans réserve des conditions générales du contrat du PNUD. Il s’agit d’un critère obligatoire qui ne peut pas être supprimé, quelle que soit la nature des services demandés. La non-acceptation des CGC peut constituer un motif de rejet de la soumission.

##### **Critères d’évaluation de la soumission**

Soumission technique (70 %)

* Expertise de l’entreprise
* Méthodologie, adéquation aux conditions et au calendrier du plan d’exécution
* Structure de la direction et qualifications du personnel clé
* Plan de travail et échéancier

Soumission financière (30 %)

* À calculer en comparant le prix de la soumission par rapport au prix le plus bas des soumissions reçues par le PNUD.

|  |
| --- |
|  |
| ÉCHÉANCIER DES LIVRABLES ET PAIEMENTS Une durée de 75 jours sur une période maximum de cinq mois (1 août - 30 décembre 2018) est prévue pour la réalisation des travaux.   |  |  |  |  | | --- | --- | --- | --- | | **LIVRABLES** | **TEMPS ALLOUÉ** | **PAIEMENTS SUR BASE D’APPROBATION** | **APPROBATION** | | Rapport de démarrage, avec un plan de travail détaillé/méthodologie ; | 5 jours | 5% | UNDP-Haïti | | **Commune de Les Irois** | | | | | Cartographie et évaluation des OCB/ propositions pour la formation de groupes consultatifs de la société civile | 5 jours | 5% | UNDP-Haïti | | Rapport d’activités, y compris la liste et les coordonnées des participants, les résultats des activités et les recommandations à suivre | 10 jours | 15% | UNDP-Haïti | | **Commune d’Anse d’Hainault** | | | | | Cartographie et évaluation des OCB/ propositions pour la formation de groupes consultatifs de la société civile | 5 jours | 5% | UNDP-Haïti | | Rapport d’activités, y compris la liste et les coordonnées des participants, les résultats des activités et les recommandations à suivre | 10 jours | 15% | UNDP-Haïti | | **Commune de Dame Marie** | | | | | Cartographie et évaluation des OCB/ propositions pour la formation de groupes consultatifs de la société civile | 5 jours | 5% | UNDP-Haïti | | Rapport d’activités, y compris la liste et les coordonnées des participants, les résultats des activités et les recommandations à suivre | 10 jours | 15% | UNDP-Haïti | | **Commune de Moron** | | | | | Cartographie et évaluation des OCB/ propositions pour la formation de groupes consultatifs de la société civile | 5 jours | 5% | UNDP-Haïti | | Rapport d’activités, y compris la liste et les coordonnées des participants, les résultats des activités et les recommandations à suivre | 10 jours | 15% | UNDP-Haïti | |  | | | | | Un rapport final résumant les leçons tirées des activités facilitées pour l’approche à l’inclusion du projet, et une proposition sur la marche à suivre pour la réplication des activités dans d'autres communes et départements cibles. | 10 jours | 15% | UNDP-Haïti | | **TOTAL** | **75 jours** | **100%** | |  X. EXIGENCES SPECIFIQUES  1. Tout dépassement du temps imparti au livrables est la responsabilité de la firme et ne peut en aucun cas entrainer une variation du prix du contrat. 2. La proposition financière doit inclure les frais de déplacement et logistiques ; 3. L’organisation des ateliers, rencontres sur le terrain sont à la charge de la firme ; 4. La firme ne pourra utiliser aucun des produits du projet à des fins propres et/ou commerciales. ; 5. Les produits à livrer demeureront la propriété du PNUD et du gouvernement haïtien.  XI. AUTRES INFORMATIONS  |  |  | | --- | --- | | Personnes à contacter pour les demandes de renseignements  (Demandes de renseignements écrites uniquement) | ***PROCUREMENT HT***  [procurement.ht@undp.org](mailto:procurement.ht@undp.org)  Les réponses tardives du PNUD ne pourront pas servir de prétexte à la prorogation de la date-limite de dépôt des soumissions, sauf si le PNUD estime qu’une telle prorogation est nécessaire et communique une nouvelle date-limite aux soumissionnaires. | | Autres informations | Le soumissionnaire devra fournir les documents suivants (conditions d’éligibilité):   * Une attestation d’immatriculation de la firme (Numéro de Registre de commerce ou équivalent), ainsi que les statuts ou tout document équivalent si le soumissionnaire n’est pas une société ; * Licence d’exploitation ou autre document légal autorisant la firme à exercer ou équivalent ; * Les états financiers certifiés les plus récents, au titre des 2 dernières années; * Un tableau reprenant une liste des prestations similaires durant les 3 dernières années et la valeur de leurs contrats ; * Des coordonnées des personnes ou institutions (adresse email, téléphone) auprès desquelles les références peuvent être vérifiées ; * Fournir une liste détaillée des experts qui seront  affectés à cette mission, leurs responsabilités respectives ainsi que leurs qualifications (Joindre le CV de chacun) ;   **Modalités de présentation des offres**  Les enveloppes contenant la soumission financière et la soumission technique DOIVENT ETRE COMPLETEMENT SEPAREES et chacune doit être remise fermée et clairement revêtue de la mention « SOUMISSION TECHNIQUE » ou « SOUMISSION FINANCIERE », selon le cas.  Chaque enveloppe doit clairement indiquer le nom du soumissionnaire et la référence de l’appel à soumissionner.  LES DEUX ENVELOPPES SERONT MISES DANS UNE GRANDE ENVELOPPE ET DOIT indiquer l’adresse du PNUD ci-dessus avec mention «A N’OUVRIR QU’EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT» | |
|  |